

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 19 juillet 2021

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Guiraud, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, M. Martin, Mme Ségura, M. Chabani

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Troussel donnant pouvoir à M. Guiraud  
M. Bouamrane donnant pouvoir à M. Constant  
M. Monot donnant pouvoir à M. Molossi  
Mme Denis donnant pouvoir à Mme Youssouf  
M. Sadi donnant pouvoir à Mme Dellac  
Mme Lecroq donnant pouvoir à M. Bedreddine  
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Chabani

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Labbé, M. Taïbi

-----



## Délibération n° 15-01 du 19 juillet 2021

### **PARTENARIAT AVEC L'ASSEMBLÉE POPULAIRE DE LA WILAYA DE BEJAÏA (ALGÉRIE) – ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION.**

**La commission permanente du conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil général n°97-VI-02 du 24 juin 1997, relative à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de coopération décentralisée et de paix,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu sa délibération n°7-1 du 1<sup>er</sup> octobre 2020 relative à l'accueil d'une délégation dans le cadre d'un nouveau partenariat avec l'assemblée populaire de la Wilaya,

Vu le courrier du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères du 27 mai 2020 décidant d'octroyer un appui financier de 12 000 euros au Département,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

Considérant que la pandémie de Covid-19 et les contraintes liées à la situation en Algérie ont entraîné un report du projet, initialement prévu à l'automne 2020,



**après en avoir délibéré,**

- PREND EN CHARGE les frais inhérents à l'accueil d'une délégation de dix personnes, comprenant des jeunes, des élus et de responsables associatifs de la Wilaya de Bejaïa (Algérie), du 14 au 21 octobre 2021.

Pour le président du conseil départemental,  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*